

Plan d'accès



Transports en commun



En tram :

Ligne A , arrêt "La Rampe – Centre-Ville"



En bus :

Ligne C7, C10, 66 et 68
arrêt "La Rampe – Centre-Ville"



CENTRE HOSPITALIER ALPES-ISÈRE
Pôle Hospitalo-Universitaire Sud
Service de psychiatrie légale

www.ch-alpes-isere.fr

CSAPA Claude Balier : 04.56.58.84.96

USN2 : 04.76.72.85.01

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE

Centre Claude Balier



Centre
Hospitalier
Alpes-Isère

33 rue Normandie Niemen
38130 Échirolles

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h30
(en dehors des jours fériés)

CENTRE CLAUDE BALIER

Le service rassemble le **CSAPA Claude Balier** (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) et l'unité de consultations ambulatoires post-carcérales de l'**USN2**.

Ces deux unités travaillent dans le respect des règles de **déontologie** et du **secret professionnel**.

Les soins sont **gratuits**.

Les soins proposés

Suivis individuels : entretiens infirmiers, psychologiques, psychiatriques et suivi social.

Activités thérapeutiques groupales

Qui sommes-nous?

Une équipe pluridisciplinaire

Médecins psychiatres

Cadre de santé

Psychologues

Infirmiers

Assistantes sociales

Secrétaires médicales



Le CSAPA Claude Balier

Le **CSAPA Claude Balier** est une structure médico-sociale qui prend en charge les **patients sous-main de justice** présentant des **conduites addictives**.

Addictions à des substances : tabac, alcool, médicaments (anxiolytiques, hypnotiques, antalgiques), substances illicites (cannabis, cocaïne, héroïne, morphiniques, amphétamines, MDMA, LSD...)

Addictions comportementales : jeux de hasard et d'argent, jeux vidéos, achats compulsifs...

Les **missions** du CSAPA Claude Balier sont les suivantes :

- Accueil, écoute, information
- Prévention, repérage précoce
- Elaboration d'un suivi personnalisé
- Accompagnement et réduction des risques
- Soutien des familles et des proches

Pour prendre RDV, appelez le **04.56.58.84.96**

L'Unité Sanitaire de Niveau 2

L'**Unité Sanitaire de Niveau 2** est une unité de soins psychiques qui prend en charge les patients **sortant de prison ou en aménagement de peine** dans l'attente d'un relais vers une structure de soin adaptée.

Les **missions** de l'Unité de consultations ambulatoires post-carcérales de l'USN2 sont les suivantes :

- Faciliter l'accès à des soins en santé mentale
- Assurer la continuité des prises en charge.

Pour prendre RDV, appelez le **04.76.72.85.01**